

Mesdames, Messieurs,

Communication

Pour commencer ce rapport d'activités parlons communication, dans ce domaine, afin d'informer et de partager certaines de nos actions, vous pouvez nous retrouver sur Facebook ou Instagram, ou encore sur notre site internet qui vient d'être remis au gout du jour. Sur celui-ci, vous pourrez trouver une multitude d'informations et les dernières actualités.

Sans oublier bien sur notre revue interdépartementale à laquelle vous pouvez vous abonner. Dans le cadre de l'opération Nature Propre qui a lieu chaque année, 886 participants répartis sur 27 points de collecte dont 16 situés tout au long de la Loire ont permis de collecter 72 M3 de déchets.

Nous participons régulièrement à des manifestations, comme la fête de la Sange bien sûr, mais aussi à différents salons pour faire connaître nos actions ou nos prestations en matière d'éducation à la nature.

Des animations scolaires sont également proposées et destinées à faire découvrir les différents milieux, la Faune et la Flore. Nous avons accueilli près de 450 scolaires au domaine de la motte, 700 élèves dans le cadre de la fête de la Sange, 500 élèves dans le cadre des journées du développement durable, plus de 300 enfants dans le cadre d'animations avec l'association des animations touristiques des portes de Sologne, ou encore plus de 200 enfants lors du Game Fair sur le stand d'Education à la nature mis en place par la FNC, ceci dans le cadre du programme d'écocontribution nationale EKOLIEN.

Venaison

Chaque année, des opérations caritatives sont menées par la Fédération. En 2025, ces actions ont été renouvelées et même développées avec le Lycée Hôtelier d'Olivet et avec le Lycée Jean de la Taille de Pithiviers. Ainsi, grâce aux dons de venaison, une centaine de repas a été servie lors d'un dîner ou les fonds collectés ont été reversé au profit du Téléthon. De même 250 portions ont été transformées et distribuées par la banque alimentaire et les restos du cœur. Enfin une centaine de repas prêts à être réchauffés ont été remis à l'ADAPEI qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap.

Nous profitons de l'occasion pour remercier une nouvelle fois les généraux donateurs de venaison et les élèves et leurs professeurs des lycées partenaires qui ont permis à ces opérations de se dérouler.

A l'initiative de la FNC, le label « Gibiers de France » assure la promotion et la valorisation de la viande de gibiers 100 % Française. Longtemps perçu comme réservée aux grandes occasions, l'objectif est de démocratiser la consommation du gibier et de répondre à une attente forte des consommateurs qui souhaitent manger local, responsable et authentique.

Formations

Les formations constituent toujours une activité essentielle de notre Fédération et représentent l'équivalent de 172 jours de travail. La formation permis de chasser accueille le plus de monde

avec 475 candidats formés lors de 11 sessions réalisées tout au long de l'année avec un taux de réussite de 78 %.

Dans le cadre de la formation chasse accompagnée, ce sont 40 candidats qui ont été formés. Tout au long de l'année, 20 autres sessions ont permis de former 411 personnes. Dans le détail, les formations chasse à l'arc ont accueilli 56 personnes, les formations garde-chasse particulier : 40, les formations venaison : 88 personnes, les formations piégeage, quant à elles ont accueilli 141 personnes. Nous proposons également des formations remise à niveau pour le piégeage et les gardes particuliers qui ont accueillis respectivement 70 et 16 personnes.

Comme chaque année, je me dois de remercier nos formateurs bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts pour arriver aux résultats que nous connaissons.

Formation Responsable de territoire

Attardons-nous quelques instants sur une formation complète destinée aux responsables de territoires qui est désormais proposée par notre Fédération. Cette formation permet de revenir sur l'organisation des chasses, sur les consignes de sécurité, sur la conduite à tenir en cas d'accident et sur les questions d'assurances. En 2025, 8 sessions ont été réalisées et 212 personnes ont suivi cette nouvelle formation. En 2026, 10 sessions sont programmées, n'hésitez pas à vous inscrire pour y participer.

Toujours dans cette volonté d'améliorer la sécurité, un carnet de battue est désormais proposé par la fédération. Cet outil, devenu indispensable permet de vous aider dans l'organisation de vos journées de chasse.

Formation Décennale

La sécurité à la chasse est l'affaire de tous et notre fédération se doit d'être active en la matière comme on vient de le voir. Cela passe par la sensibilisation, par les formations, ou par un stand pratique avec le sanglier courant mis en place lors de la fête de la Sange, et encadrés par nos formateurs.

La formation décennale obligatoire des chasseurs est aussi un outil précieux pour améliorer la sécurité. Afin d'aller au plus près des chasseurs, ces formations se déroulent sur 7 sites différents à travers le département. Nous nous rapprochons de l'échéance de 2030. Il est donc important de préciser que ceux qui n'avaient pu venir les années précédentes, ou ceux qui souhaiteraient anticiper leur passage peuvent revenir vers la fédération afin de s'inscrire pour les prochaines sessions. En 2025, ce sont 898 chasseurs qui ont été formés. Ce qui porte le total à 6 583 chasseurs formés depuis 2021.

Petit Gibier et Prédation

En ce qui concerne le petit gibier, des indices kilométriques d'abondances, des comptages de printemps, des comptages au chant et des échantillonnages d'été sont réalisés chaque année pour suivre l'évolution des populations.

Pour le lièvre, la situation est plutôt contrastée. Certains secteurs du département souffrent, et l'apparition de maladies n'arrangent rien alors que dans d'autres secteurs, les populations se portent bien et se stabilisent ou augmentent. Pour suivre l'évolution de ces populations, ce sont plus de 4 626 km qui sont parcourus lors de 250 sorties. Cela représente 90 circuits réalisés à travers le département. Il faut préciser que le nombre de circuits réalisés est en augmentation. L'IKA moyen départemental s'établit ainsi à 5.2 lièvres vus par km. Il était de 5.1 lièvres vus par km en 2025.

Pour la perdrix, un printemps et un été pluvieux avaient amené à un indice moyen départemental catastrophique de 2.12 jeunes par poules en 2024. Aussi, comme on le craignait la densité moyenne départementale était tombée au printemps 2025 à moins de 3

couples au 100 ha. En ce printemps 2026, il est encore trop tôt pour se prononcer mais la précocité des cultures n'a pas aidé pour les comptages.

L'été dernier, 30 communes avaient fait l'objet d'échantillonnages de perdrix par les techniciens de la Fédération pour déterminer la réussite de la reproduction. Pour 2025, l'indice moyen départemental n'était pas bon non plus avec 3.38 jeunes par poules.

Pour le faisan, outre les comptages au chant ou les IPA : Indices ponctuels d'abondances qui sont réalisés sur certains GIC, ce sont 60 sorties d'échantillonnages qui ont été réalisées pour estimer la réussite de la reproduction. Après avoir enregistré une reproduction décevante en 2024, celle-ci était plutôt moyenne en 2025.

Concernant la prédation, cela nécessite un travail important pour préserver une liste des ESOD qui soit la plus complète possible. En 2026, nous arrivons à l'échéance pour les espèces du groupe 2 qui devront faire l'objet d'un nouvel arrêté ministériel pour la période 2026-2029. Un dossier a donc été monté afin de justifier la demande de classement de l'Etourneau, de la Pie, de la Corneille noire, du corbeau freux, du renard, de la martre et de la fouine.

Film SAGIR

Dans le cadre du réseau SAGIR qui vient de vous être présenté, les chasseurs montrent qu'ils sont un maillon indispensable dans le suivi sanitaire de la faune sauvage. Certes, la cause de la mort est parfois délicate à déterminer mais ces analyses peuvent mettre en évidence la présence, l'apparition voire la résurgence de certaines maladies. Aussi, en cas de découvertes de cadavres, il est important de nous alerter au plus vite afin que l'animal soit exploitable. Les résultats peuvent parfois être un peu long mais certaines maladies nécessitent des examens complémentaires et notamment des recherches histologiques. Une cinquantaine d'animaux ont fait l'objet d'analyse en 2025 dont une majorité de lièvres et de chevreuils.

Concernant le lièvre, 16 cadavres ont été analysés. Si on continue d'observer les maladies habituelles que sont l'EBHS ou le RHDV2, qui sont des maladies hémorragiques virales ou des maladies bactériennes comme les infections à E coli, on rencontre désormais une nouvelle maladie virale, la myxomatose du lièvre. 3 cas positifs dans notre département pour cette nouvelle souche de virus apparue il y a quelques années en Espagne. Nous avons déjà enregistré 5 cas positifs à cette nouvelle souche en 2024.

Migrateurs - Gibier d'eau

Nous avons au sein de notre Fédération des techniciens agréés pour baguer cailles, bécasses et bécassine. Ces baguages permettent d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement et la démographie des différentes populations. Chaque oiseau étant muni d'une bague avec un numéro unique, lorsqu'il est de nouveau capturé ou prélevé à la chasse, cela permet de mieux connaître les déplacements, les voies et périodes de migration. Au cours de ces baguages, l'âge, le sexe et des mesures biométriques sont enregistrées. Si vous êtes amenés à prélever un oiseau bagué, faites-en part à nos services. Nous sommes parfois surpris de découvrir le chemin parcouru par ces oiseaux.

Dans le même esprit d'amélioration des connaissances et de suivis des populations, des suivis d'anatidés, ou encore des lectures d'ailes sont également réalisées

La plupart de ces suivis ne pourraient se faire sans la participation des chasseurs et des associations spécialisées.

L'expérimentation menée depuis plusieurs années avec les nichoirs tube dont l'objectif est de faciliter la reproduction du canard colvert et la survie des jeunes se poursuit. 11 élèves du CSTC (Certificat de spécialisation technicien cynégétique) de Bellegarde se sont joint à la FDC 45 et à l'ACOML pour fabriquer ou réhabiliter 63 nichoirs dont 31 sont posés sur les étangs du domaine de la Motte. D'autres nichoirs ont été installés sur des étangs privés ou sur des étangs de forêt d'Orléans.

N'oubliez pas que l'application Chass'Adapt est devenu indispensable pour certaines espèces. Pour notre département, ce sont plus de 2 000 prélèvements qui ont été déclaré via Chass'Adapt pour la saison 2025-2026.

Grand Gibier et Dégâts

Comme pour le petit gibier, de nombreux suivis sont également réalisés pour le grand gibier. Pour le Chevreuil, ce sont 137 circuits, 431 sorties soit 3 425 km qui sont parcourus pour suivre l'évolution des populations. L'indice moyen départemental est ainsi de 2.1 chevreuils par km en 2026, contre 2.2 en 2025. Il était de presque 3 chevreuils vus par km en 2024.

Les chiffres parlent d'eux même. Autant dans les milieux ouverts le chevreuil se porte bien, autant dans d'autres secteurs, notamment boisés, le chevreuil souffre. En 2024, la baisse avait été plus marquée, on en connaît les causes. Nous en avons parlé l'an dernier. En 2025, les analyses faites dans le cadre du réseau SAGIR ont encore démontré un parasitisme important et une problématique de stress environnemental avec un épuisement physiologique de certains individus.

Pour les grands cervidés, des indices nocturnes d'abondance réalisés sur les massifs 10 et 18 et sur le massif du Cosson ont montré une progression des populations. Sur le massif 18, les indices de performances ne montrent pas de décrochage entre la population et son milieu, au contraire du massif du Cosson où les signaux continuent d'être inquiétants.

Toujours dans cet esprit de suivi des populations, lors des présentations de trophées, qui auront d'ailleurs lieu à partir de la semaine prochaine, les longueurs de dagues sont également un bon indicateur et sont mesurées puis analysées.

La saison qui vient de se clôturer a marqué la fin de ce triennal 2023-2026. Pour le chevreuil, ce sont plus de 34 538 animaux qui ont été attribués, le taux de réalisation départemental en cette fin de triennal est de 75 %.

Pour les grands cervidés, ce sont 9 793 animaux qui ont été attribués, soit une hausse de 15 % par rapport au triennal précédent. Nous observons un très bon taux de réalisation de 77 %, lui aussi en nette progression par rapport au triennal précédent.

Il faut désormais se tourner vers le triennal 2026-2029 dans un contexte, il est vrai pesant, comme l'a souligné le Président tout à l'heure. En ce mois d'avril, les comités locaux de plan de chasse commencent à se réunir. Ils regarderont, pour chaque unité de gestion, les bilans du dernier triennal, ils regarderont les résultats des suivis et indicateurs mis en place, ils regarderont l'évolution des dégâts. Tous ces éléments permettant d'avoir une vision claire de la situation locale pour définir les orientations pour le prochain triennal 2026-2029.

Dans notre département, ce sont plus de 25 000 sangliers qui ont été déclarés prélevés au cours de cette dernière saison. Concernant les dégâts de gibiers, malgré les moyens mis en place, que ce soit en termes de chasse ou en termes de prévention, les surfaces détruites continuent d'augmenter et dépassent les 2 100 hectares. 2025 a vu une nouvelle augmentation du nombre de dossiers traités. Ajoutons à cela des conditions météo qui ont fait que les récoltes ont été concentrées. Aussi, 2025 n'a pas été une année facile pour nos estimateurs et nous devons les remercier pour leur engagement.

Aménagement des territoires

En matière d'aménagement, les chasseurs sont des acteurs importants et engagés pour accroître la capacité d'accueil des territoires. Un bémol cependant concernant les plantations de haies ou les sollicitations sont en chute libre malgré le pacte national sur les haies.

En 2025, la Fédération a subventionné l'implantation de 187 ha de jachères environnement et faune sauvage, 150 ha de jachères mellifères, 755 ha de CIPAN, 64 ha de bandes de rupture,

et 125 ha de bandes abris. Dans le contexte actuel, on sait qu'il est compliqué de maintenir ces surfaces aménagées et pourtant elles augmentent légèrement d'année en année.

Toujours en matière d'aménagement des territoires, les actions sur les zones humides sont toujours aussi nombreuses. Que ce soit en matière d'aménagement ou de restauration des étangs mais aussi sur la Loire avec des travaux d'ouverture des milieux.

Dans le cadre de l'Eco contribution, les fédérations de chasseurs de la région ont lancé une enquête sur les mares auprès de leurs adhérents. Souvent négligées, ces mares ont pourtant un intérêt majeur pour notre faune sauvage dans le contexte de réchauffement climatique et d'augmentation des phénomènes de sécheresse. Des diagnostics et des expertises de terrain plus poussées sont en cours pour valoriser certaines mares.

Subventions et aides aux adhérents

Au cours de cette saison 2025-2026, vous étiez 2580 territoires adhérents dont 1002 en contrat de service. Nous vous rappelons que grâce à ce contrat de service, vous pouvez bénéficier de formations gratuites mais aussi d'une assistance juridique en cas de besoin.

150 adhérents ont signé un contrat de redynamisation destiné à favoriser les aménagements, à valoriser les habitats, à améliorer la capacité d'accueil des territoires et à relancer l'activité chasse en favorisant par exemple l'accueil des nouveaux chasseurs. Ce sont 139 000 € de subventions qui ont été versées à ce titre pour 2025.

Vous bénéficiez également d'un espace adhérents accessible depuis notre site internet qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches dématérialisées, bilan ou demande de plan de chasse, règlement des cotisations, saisie des prélèvements de grands cervidés et chevreuils, ou encore saisie des actions de chasse sangliers.

Partenariat

Dans le cadre de notre partenariat avec le département du Loiret, des animations autour de l'eau ou sur la connaissance de la faune ou des écosystèmes forestiers sont régulièrement proposées.

Ainsi, du mois d'avril au mois d'octobre, 10 animations gratuites sont proposées sur les espaces naturels sensible du Gué des Cens et de la Noue Mazone. N'hésitez pas à prendre des flyers, disponibles à l'accueil et à en faire la promotion autour de vous.

Toujours dans le cadre des partenariats avec le département, notre Fédération assure la gestion cynégétique d'un certain nombre de sites appartenant au département. Pour certains de ces sites, comme les étangs de forêt d'Orléans, notre Fédération est force de proposition pour leur mise en valeur en termes d'accueil de la faune sauvage et de biodiversité. Enfin, un partenariat sur la régulation du ragondin a été mis en place en bordure du canal d'Orléans notamment.

Depuis de nombreuses années la FDC45 est partenaire de la gendarmerie nationale pour mener à bien des missions communes de surveillance et prévention en lien avec les activités cynégétiques. Dans le but de pérenniser et développer ce partenariat, une convention a été signée entre la Fédération et la Gendarmerie. Un réseau de correspondant chasse a été créé par la Fédération et du côté de la gendarmerie, chaque communauté de brigade a également mis en place un référent chasse.

Enfin les partenariats mis en place avec des établissements scolaires se poursuivent et des chantiers école sont notamment mis en place avec ces établissements.

Pour conclure, quelques mots sur les associations spécialisées dont l'aide est souvent précieuse dans l'accomplissement de certaines activités et que nous nous devons de remercier ici.

Certaines d'entre elles permettent également de faire découvrir leurs modes de chasse et accueillent régulièrement de jeunes chasseurs.